



# Diepp' Infos

OCTOBRE 2010 - Numéro 8

## EDITO

Octobre : l'automne s'est installé annonçant l'arrivée des mauvais jours, du Beaujolais Nouveau, des fêtes de fin d'année mais il nous rappelle également le devoir de mémoire que tout citoyen devrait avoir pour « nos morts pour la France ».

Le 11 novembre 2010 à 11h30, nous leur rendront hommage au monument aux morts situé à l'intérieur du cimetière.

Cette commémoration sera suivie de la remise du diplôme d'honneur aux combattants de l'armée française 1939 / 1945 à M. Jean DIDRY, en reconnaissance de son action pour la France.

## CONSEIL MUNICIPAL

**Réunion du 01.07.2010** : Le Conseil à l'unanimité :

- Retient les candidatures des cabinets ROY & HUMBERT et CONTEAU & ROMOR qui pourront présenter une offre de prestation d'architecture pour la réhabilitation de la remise à pompes comprenant une esquisse d'aménagement, une évaluation sommaire des travaux et un taux de rémunération. Une indemnisation de 300 € au candidat non retenu sera versée.
- Autorise une ouverture de crédits de 500 € en charges exceptionnelles et de 1000€ en frais d'insertion d'annonces légales pour le marché de la remise à pompes (les sommes sont prélevées sur des lignes budgétaires existantes)
- Autorise la vente de la parcelle ZM74 à M. & Mme JECKEL au prix de 400€, montant proposé par le service des Domaines et autorise le maire à signer tout document à cet effet.
- Accepte (par 6 voix pour et 3 abstentions) d'attribuer un régime indemnitaire à hauteur de 250€ annuel pour les agents titulaires (IEMP). Un arrêté du Maire fixera le montant individuel attribué.

## LA DIEPPOISE

Les 26 et 27 juin, c'était le week-end de la fête à Dieppe. Cela a commencé par un repas organisé par le comité des fêtes « la dieppoise » avec au menu, une salade bressane en entrée, une cuisse de bœuf accompagnées de pommes paysannes, et pour finir, une mousse aux trois chocolats en dessert.

Un bal gratuit, animé par le disc-jockey « Galaxy Animation », a permis aux convives de pouvoir danser et s'amuser jusque tard dans la nuit. Dimanche, après la messe, un apéritif a été offert par la commune aux villageois et ceux des villages voisins.

Un vin d'honneur servi à la Mairie, clôturera cette cérémonie.

Je vous remercie par avance pour votre présence que je souhaite très nombreuse.

Bonne lecture à tous.

Alain MACEL



**Réunion du 15.10.2010** : Le Conseil à l'unanimité :

- Autorise une décision modificative pour le remboursement de la caution du Presbytère (700€ qui seront pris sur les crédits ouverts pour les travaux de la remise à pompes)
- Décide la délivrance des produits reconnus en qualité « bois de chauffage » et des houppiers reconnus « bois d'œuvre » provenant des parcelles 5 & 6 au prix inchangé de 5 € le stère. L'attribution des bois se fera sous la responsabilité de 3 garants (Bernard GEORGE, Emmanuel DUCROS et Ludovic SANCHEZ) La date limite de retrait est fixée au 15/10/2012 ; au-delà les affouagistes seront déchus de tous droits sur les bois non sortis.
- Après présentation des offres, le Conseil retient le cabinet ROY & HUMBERT pour la réhabilitation de la remise à pompes, avec des honoraires au taux de 7.8% d'un montant prévisionnel de 100 000 € HT.
- Après présentation des différentes esquisses d'aménagement pour la remise à pompes, le Conseil retient la variante n°4 avec ajout d'une fenêtre dans la cuisine.

Une semaine plus tard, le dimanche 5 juillet, Dieppe accueillait en fin d'après-midi « Les Pinaudrés », groupe folklorique en provenance d'Epinal, venu nous présenter leurs danses traditionnelles. A la fin de leur représentation, les danseurs ont invité des villageois à entrer en piste pour effectuer une danse de leur région.

En soirée, un barbecue organisé par le comité des fêtes, était à la disposition des personnes désirant manger saucisses ou grillades dans une ambiance détendue.

## EN BREF

### REMISE A POMPES : logement communal

Après avoir lancé un appel d'offres auquel ont répondu 3 cabinets d'architecture, c'est celui de MM. Humbert et Roy qui a été retenu.

Plusieurs esquisses nous ont été proposées et le choix s'est porté sur la variante 4 (ci-dessous) et que vous pourrez retrouver sur le site internet de la commune, rubrique Travaux.



### SYNDICAT DES EAUX (SIAEP)

Face aux exigences des services sanitaires sur la qualité de l'eau distribuée, le syndicat a fait installer à l'entrée de chaque village, un compteur muni d'un dispositif de javellisation.

Les compteurs nous permettront de suivre la consommation de chaque village, et de détecter une éventuelle fuite sur le réseau. Le dispositif de javellisation permet quant à lui de traiter l'eau régulièrement, avec des doses de javel très minimes, n'altérant ni son odeur, ni son goût.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Véolia pour un coût total de 12 000 € TTC environ.

**Projet :** D'ici la fin de l'année, il est prévu de changer 375 ml de conduite en plaine, sur le territoire de Dieppe.

Ces travaux concernent le tronçon de conduite qui va de la RD112 à la mi-chemin entre la route et le réservoir de Dieppe. On a en effet pu constater à différentes reprises que la

conduite en fonte de ce secteur est complètement désagrégée et qu'après chaque intervention sur notre réservoir, à la remise en pression, c'est la casse inévitablement. Coût estimatif des travaux : 35 000 € TTC.

### VILLAGES FLEURIS

La commune de DIEPPE recevra fin novembre prochain à Damvillers le "premier prix des aménagements des espaces publics" délivré par le Conseil Général de la Meuse pour l'ensemble de la rue Mazel.

### VOIRIE

Des camions de plus en plus lourds, des engins agricoles plus monstrueux les uns que les autres sont parmi les causes de détérioration d'un certain nombre d'avales tout le long de la rue Mazel. Non prévus pour résister à de telles charges, ils s'affaissent les uns après les autres occasionnant un danger pour tous les usagers de la route.

N'hésitez pas à prévenir la Mairie si vous remarquez qu'un avaloir est en partie détérioré.

### LES HABITANTS

#### *Les naissances :*

- Clément est né le 30.07.2010 à Verdun, de J.Christophe et Magalie PATON (rue du Sansonnet)
- Tom est né le 14.08.2010 à Verdun, de Virginie RENAULT et Freddy NEUMULLER qui vivent à Damloup.
- Léa est née le 14.09.2010 à Verdun, de J.François et Carole LE NOST (rue du Sansonnet)

#### *Ils se sont mariés :*

- Christine CHALONS et Eric LAIDIE se sont unis à Dieppe le 14.08.2010 ; ils habitent rue de Maucourt
- Stéphanie RENAULT et Florent FERAUX se sont unis le 21.08.2010 ; ils habitent à Froidos.

#### *Ils nous ont quittés :*

- Gilbert MACEL nous a quitté le 08.08.2010, à son domicile, dans sa 78<sup>ème</sup> année

#### *De nouveaux habitants à Dieppe :*

- Bruno AFFCHAIN et Francine PROT ont emménagé en avril au 51 rue Mazel. Bruno est chauffeur et Francine est secrétaire médicale.
- Dominique et Karine DUPONT ont emménagé fin juillet au 23 rue Mazel avec leur 5 enfants, Emilie, Margot, Marion, Mathéo et Noémie. Monsieur est militaire à Thierville.
- Frédéric et Valérie BECK ont emménagé en juillet au 70 rue Mazel avec leur fils, Maxime. Ils sont tous les deux aide soignants.
- Anthony MATUSZAIK et Justine AUBOIS ont emménagé mi septembre au 16 rue du Pâquis. Ils travaillent tous les deux dans le commerce
- Fabrice MERCIER et Sara FALLET emménageront le 1er novembre au presbytère. Ils sont tous deux enseignants.

### COMMUNE DE DIEPPE-SOUS-DOUAUMONT

55 rue Mazel  
55400 DIEPPE SOUS DOUAUMONT  
Fax : 03 29 88 31 93  
E.Mail : mairie@dieppe-sous-douaumont.fr  
Site internet : www.dieppe-sous-douaumont.fr  
Horaires d'ouverture au public : Lundi de 15h30 à 17h30



**Directeur de publication :** Alain MACEL

#### **Textes et rédaction :**

La commission Information & Communication  
(J-Christophe PATON, Claudine DIDRY, Christine LAMPSON, Delphine EPIARD, Séverine SANCHEZ)

Imprimé par nos soins.  
Ne pas jeter sur la voie publique